



LEGER René Auguste

Né le 1^{er} mai 1919 à La Neuveville-les-Raon (88).

Fils d'Auguste LEGER et de Lise LOMBARD.

25 ans.

Célibataire.

Domicilié à Thiaville (54).

« René LEGER était à l'armée auparavant ; d'ailleurs il a eu une citation et avait la Croix de Guerre. » (1)

René LEGER est entré au GMA-Vosges, dans le sous-secteur de Raon l'Etape le 1^{er} juin 1944 (2) et appartenait à la 3^{ème} centurie sous commandement de Maurice CROISE gendarme de Raon-l'Etape. (3)

Il fait partie des onze résistants de cette centurie tués à Viombois. (4)

François NOEL qui avec trois autres camarades a réussi à sortir de l'encerclement déclare que : *« Beaucoup de copains de Thiaville étaient là : Fernand PERROTTEY, René LEGER ... Ils étaient tous là et ils ont été fusillés. Ils n'ont pas voulu continuer à nous suivre. On les aurait sauvés, on aurait pu en sauver une dizaine de plus, mais ils sont restés là et ils ont été fusillés. » (5)*

Le 6 septembre 1944 René LEGER est décrit brun, vêtu d'un pull violet à jours, d'un blouson noir sans fermeture éclair, d'un gilet brun, d'une veste bleu marine, d'une flanelle, d'un pantalon bleu, de leggings, de souliers, de petites guêtres à lacets. Un mouchoir violet à linteau violet foncé, des lames iris, un tube pierres à briquet et un briquet ont été trouvés sur lui. »

Son acte de décès établi par l'officier d'état civil au Ministère des Anciens Combattants et victimes de guerre le 5 mai 1948 et transcrit sur le registre d'état-civil de Thiaville comporte les mentions : « Soldat aux Forces Françaises de l'Intérieur » et « Mort pour la France le 4 septembre 1944 à Neufmaisons (Meurthe-et-Moselle). »

(1) Témoignage de Jean COUTY, neveu de René LEGER recueilli par l'auteur le 5 octobre 2015.

(2) Sous-lieutenant CROISE : liste nominative par grade de FFI

(3) Liste de René RICATTE dans « Viombois » de 1984 page 175

(4) Liste de René RICATTE dans « Viombois 3^{ème} édition » de 2005 page 386

(5) Extrait du témoignage de François NOEL enregistré le 27 novembre 2007 à La Voivre par Christophe LAGRANGE.